

## **Parole in Cucina - Conditions Générales de Vente**

### **Cours de cuisine pour clients consommateurs ou non professionnels**

*Les présentes conditions générales déterminent les conditions contractuelles applicables à la fourniture de prestations de services proposées par Parole in Cucina à ses clients consommateurs ou non professionnels.*

#### **Article 1 Objet**

Parole in Cucina propose des cours de cuisine pour les particuliers dont les différentes formules sont présentées sur le site internet [www.paroleincucina.com](http://www.paroleincucina.com).

Le contenu général des cours, les dates et horaires auxquels ils peuvent être suivis, le prix de chaque cours ainsi que l'adresse de l'atelier où ils sont dispensés, sont indiqués sur le site internet.

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de prestations de services qui figurent sur le site internet [www.paroleincucina.com](http://www.paroleincucina.com) en vigueur le jour où il procède à une inscription à un cours, et déclare les avoir acceptées sans réserves avant d'accepter l'offre faite par le prestataire.

Le client garantit avoir la capacité juridique pour contracter valablement en vue de l'achat des services proposés par Parole in Cucina sur le site [www.paroleincucina.com](http://www.paroleincucina.com).

#### **Article 2 Inscription à un cours**

##### **2.1 Procédure d'Inscription à un cours**

L'inscription à un ou plusieurs cours de cuisine Parole in Cucina doit pour être valable, être effectuée selon la procédure suivante :

##### **a) Demande d'inscription présentée par le client**

- ✓ par courriel à l'adresse suivante : [info@paroleincucina.com](mailto:info@paroleincucina.com) ou [alba.pezone@free.fr](mailto:alba.pezone@free.fr)
- ✓ ou par l'envoi d'un courrier postal à l'adresse suivante : Parole in Cucina, 5 impasse du Curé - 75018 Paris

**comportant l'indication du cours demandé, de la date et de l'horaire choisi et du nombre de personnes à inscrire ainsi que les nom, prénom, adresse postale, adresse courriel et numéro de téléphone du client.**

##### **b) Acceptation écrite de Parole in Cucina :**

Une notification de cette acceptation sera effectuée par Parole in Cucina par courriel à l'adresse internet indiquée par le client dans un délai maximal de 5 jours ouvrables.

Parole in Cucina se réserve le droit de ne pas donner suite à la demande de réservation lorsque l'identité du client, ses coordonnées téléphoniques, postales ou son adresse courriel sont inexactes.

**Cette acceptation est donnée dans la limite des places disponibles et sous la condition suspensive de la réception par Parole in Cucina en ses bureaux sis 5 impasse du Curé - 75018 Paris du paiement complet du prix au plus tard 7 jours calendaires avant le cours.**

Les inscriptions sont définitives et irrévocables après notification par Parole in Cucina de son acceptation : toute demande postérieure de modification par le client doit être soumise à l'acceptation de Parole in Cucina.

## 2.2 Annulation d'une inscription à un cours

### 2.2.1 à la demande du client :

L'annulation par le client de son inscription à un cours n'est valable **qu'à condition d'avoir été notifiée par le client par courriel ou par courrier à Parole in Cucina, cette notification devant avoir été reçue par Parole in Cucina au plus tard 7 jours calendaires avant le jour du cours réservé.**

Une annulation réalisée dans les conditions mentionnées ci-dessus ne donnera pas lieu à un remboursement du prix mais autorisera le report de l'inscription à un autre cours. Le cours de « remplacement » sera défini avec Parole in Cucina selon la procédure décrite en 2.1 pour les inscriptions à un cours, et devra être choisi parmi les 8 cours suivant le cours initialement choisi et annulé.

Une annulation reçue moins de 7 jours calendaires avant le jour pour lequel le client est inscrit, ne sera pas valable et ne pourra donner lieu ni à remboursement ni à report.

### 2.2.2 à la demande de Parole in Cucina :

Parole in Cucina se réserve le droit d'annuler un cours de cuisine si les aléas du marché alimentaire contraignent Parole in Cucina à modifier fondamentalement la recette proposée pour le cours réservé ou en cas d'empêchement de l'animatrice, ou si le nombre d'inscrits audit cours est inférieur à 4 personnes.

Une telle annulation sera valablement effectuée par une notification adressée par Parole in Cucina au client par courriel, au plus tard 3 jours calendaires avant la date prévue et ne pourra engager sa responsabilité.

Parole in Cucina se réserve le droit de reprogrammer ou non à une date ultérieure, le cours annulé. Parole in Cucina informera le client dans les meilleurs délais de l'annulation ainsi que de la date à laquelle le cours sera reprogrammé et proposera au client de lui réserver une place si celui-ci le souhaite. A défaut d'acceptation par le client du report de la date du cours, Parole in Cucina procédera au remboursement du prix versé dans un délai de 30 jours.

## Article 3 Tarifs et modalités de règlement

Le prix du cours est exprimé en euros et est entendu toutes taxes comprises. Il figure sur le site internet de Parole in Cucina. Il comprend le prix des ingrédients et la mise à disposition du matériel nécessaire au bon déroulement du cours pendant la durée de celui-ci.

Le prix est exigible à la commande.

Le paiement peut s'effectuer en espèces ou par chèque (en euros et tiré sur une banque domiciliée en France) libellé à l'ordre de Parole in Cucina.

En cas de paiement par virement, celui-ci devra être effectué vers le compte suivant :

Code banque	Code Guichet	Numéro du Compte	Clé
<b>30056</b>	<b>00063</b>	<b>00630073269</b>	<b>94</b>

BIC (Bank Identification Code)
<b>CCFRFRPP</b>
IBAN (International Bank Account Number)
<b>FR76 3005 6000 6300 6300 7326 994</b>

Le règlement peut également être réalisé par un Bon Cadeau Parole in Cucina.

#### **Article 4 Absence de droit de rétractation**

Le cours de cuisine dispensé par Parole in Cucina constitue une prestation de services de restauration fournie à une date ou selon une périodicité déterminée par application des dispositions de l'article L 121-20-4 du Code de la consommation.

En conséquence, le client est informé qu'il ne bénéficie pas du droit de rétractation prévu par les dispositions de l'article L 121-19 du Code de la consommation.

#### **Article 5 Responsabilité**

5.1 Parole in Cucina se réserve le droit d'annuler un cours de cuisine en cas de force majeure, une telle annulation ne pourra engager sa responsabilité.

Le client reconnaît et accepte que l'approvisionnement en produits destinés au cours de cuisine est soumis aux aléas du marché, en particulier pour certains produits saisonniers ou typiques. Par conséquent, le client accepte que Parole in Cucina puisse apporter quelques ajustements mineurs à une recette, en fonction de la disponibilité des produits, ajustements qui ne donneront lieu à un remboursement ni total ni partiel du prix du cours.

5.2 Parole in Cucina s'engage à fournir le service demandé conformément aux prévisions contractuelles pour l'exécution desquelles il est soumis à une obligation de moyens. La responsabilité de Parole in Cucina ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution de ses obligations qui est due, soit au fait du client, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure.

Les cours de cuisine impliquent la participation active du client, qui s'engage à se montrer vigilant et accepte de se soumettre aux consignes d'hygiène et de sécurité données par l'animatrice de Parole in Cucina, pendant le déroulement du cours.

Parole in Cucina ne pourra pas être tenu responsable des dommages causés à la personne du client ou à ses biens à l'occasion et lors des cours de cuisine.

La consommation des plats préparés pendant le cours se fait à l'atelier Parole in Cucina. Parole in Cucina ne pourra pas être tenu responsable des dommages résultant de la consommation des plats hors de son atelier.

#### **Article 6 Recettes**

A l'issue du cours, le client qui souhaite reproduire une recette proposée par Parole in Cucina, le fait sous sa responsabilité. Il lui appartient de veiller à ce qu'aucun risque ne résulte de la préparation de la recette ou de la consommation des produits qu'il aura acquis lui-même. Parole in Cucina ne pourra pas être tenu responsable du résultat d'une recette

réalisée par le client, sous sa responsabilité, au motif qu'elle aurait été préalablement proposée lors d'un cours.

Les recettes remises ou envoyées au client à l'issue du cours ne reproduisent pas nécessairement l'ensemble des informations et données communiquées au client pendant le cours : ces recettes ne reproduisent que les informations principales qui permettent au client, en mettant en pratique les informations données pendant le cours, de réaliser la recette.

Les recettes proposées par Parole in Cucina sont la propriété de Parole in Cucina. La reproduction, la représentation et la publication de ces recettes ne sont autorisées que pour un usage exclusivement privé et non-commercial, sous réserve d'indiquer sur le support de présentation ou de diffusion de la recette, de façon apparente et lisible, la mention « recette proposée par Parole in Cucina ».

### **Article 7 Dispositions contractuelles**

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des conditions générales, à l'exception de celle d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des parties à contracter.

### **Article 8 Confidentialité et données personnelles**

Les informations recueillies lors de la réservation d'un cours font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer un meilleur suivi de la relation avec le client. Parole in Cucina veille à ce que ces données soient maintenues confidentielles et ne soient pas communiquées à des tiers, sauf autorisation exprès et préalable du client.

Ces informations peuvent être utilisées par Parole in Cucina pour tenir le client informé des produits, services et événements proposés par Parole in Cucina.

Le traitement automatisé relatif à la gestion des données collectées à partir du site [www.paroleincucina.com](http://www.paroleincucina.com) a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) (déclaration numéro 1648569).

**Conformément à la loi informatique et libertés (art 34), le client bénéficie d'un droit de rectification des informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant un courriel à Parole in Cucina ([info@paroleincucina.com](mailto:info@paroleincucina.com) ou [alba.pezone@free.fr](mailto:alba.pezone@free.fr)) ou un courrier à Parole in Cucina, 5 impasse du Curé - 75018 Paris.**

## **Article 9 Différend**

Les présentes conditions générales de ventes sont soumises à la loi française.

Toute réclamation doit être adressée par e-mail à Parole in Cucina ou par courrier à l'adresse Parole in Cucina. Les e-mails enregistrés peuvent être utilisés à titre de preuve des échanges et transactions entre les parties.

À défaut d'accord amiable, toutes contestations ou litiges portant sur l'interprétation et l'exécution du contrat et des présentes conditions générales de prestations de services, sont de la compétence, au choix du demandeur, non professionnel ou consommateur, du tribunal du lieu du domicile du défendeur ou du lieu de l'exécution de la prestation de services conformément aux articles 42 et 46 du Code de procédure civile ou, au choix du demandeur consommateur exclusivement, du tribunal du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat.

***Alba PEZONE / Parole in Cucina  
5 impasse du Curé - 75018 Paris***

***Tel : 0033 (0)6 66 65 49 30  
Courriel : alba.pezone@free.fr***

***n° de SIRET : 453 768 087 00026  
n° de TVA intracommunautaire : FR65453768087  
Membre d'une Association de Gestion Agréée***

## **Parole in Cucina - Conditions Générales de Vente**

### **Cours de cuisine pour clients consommateurs ou non professionnels**

### **Dispositions spécifiques pour un Evènement réservé à un groupe**

*Les présentes conditions générales déterminent les conditions contractuelles applicables à la fourniture de prestations de services proposées par Parole in Cucina à ses clients consommateurs ou non professionnels, pour la réalisation d'un Evènement réservé à un groupe.*

#### **Article 1 Objet**

Parole in Cucina peut proposer, sur demande de ses clients, des cours de « cuisine sur mesure » (ci-après « Evènement ») pour un groupe de particuliers.

Après discussions, un devis décrivant le contenu des prestations, le lieu, la date, les horaires et le prix proposés pour l'Evènement est alors communiqué par Parole in Cucina au client par courriel pour acceptation.

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de prestations de services qui figurent sur le site internet [www.paroleincucina.com](http://www.paroleincucina.com) et en vigueur le jour où il accepte le devis relatif à l'Evènement, et déclare les avoir acceptées sans réserves avant d'accepter l'offre faite par le prestataire.

Le client garantit avoir la capacité juridique pour contracter valablement en vue de l'achat des services proposés par Parole in Cucina sur le site [www.paroleincucina.com](http://www.paroleincucina.com).

#### **Article 2 Réservation**

##### **2.1 Acompte – paiement du solde**

La réservation de l'Evènement ne sera définitive qu'après réception par Parole in Cucina :

- **Du devis accepté par le client et notifié à Parole in Cucina :**
  - ✓ par courriel à l'adresse suivante : [info@paroleincucina.com](mailto:info@paroleincucina.com) ou [alba.pezone@free.fr](mailto:alba.pezone@free.fr)
  - ✓ ou par l'envoi d'un courrier postal à l'adresse suivante : Parole in Cucina, 5 impasse du Curé - 75018 Paris.
- **d'un acompte correspondant à 50% du prix TTC du devis accepté par le client au plus tard 7 jours calendaires après acceptation du devis par le client.**

Un courriel de confirmation sera alors adressé par Parole in Cucina après réception de l'acompte.

Le solde du prix devra être réglé au plus tard 15 jours calendaires avant l'Evènement.

En cas de retard du paiement du solde du prix, Parole in Cucina se réserve le droit d'annuler la réservation de l'Evènement pour la date choisie. Toutefois, une nouvelle programmation de l'Evènement pourra être effectuée aux mêmes conditions de prix, dans un délai de 60 jours suivant la date initialement choisie pour l'Evènement, sous réserve des disponibilités de Parole in Cucina et du paiement immédiat du solde du prix.

Faute de reprogrammation de l'Evènement dans le délai mentionné ci-dessus et de paiement immédiat du solde du prix, l'acompte encaissé par à Parole in Cucina lui restera acquis définitivement à titre de dommages et intérêts.

## 2.2 Modification du nombre de participants à l'Évènement

Il sera possible pour le client de demander une modification (augmentation ou diminution) du nombre de participants à condition de la notifier à Parole in Cucina, **au plus tard 7 jours calendaires avant le jour de l'Évènement**. Cette modification donnera lieu à un ajustement proportionnel du prix selon le tarif mentionné au devis.

Toute demande de diminution du nombre de participants notifiée à Parole in Cucina **moins de 7 jours calendaires avant le jour de l'Évènement**, ne pourra donner lieu à une réduction proportionnelle du prix figurant dans le devis accepté par le client.

Toute demande d'augmentation du nombre de participants, notifiée à Parole in Cucina **moins de 7 jours calendaires avant le jour de l'Évènement**, sera soumise à l'accord exprès préalable de Parole in Cucina. Cette augmentation du nombre de participants si elle est acceptée par Parole in Cucina donnera lieu à un ajustement proportionnel du prix selon le tarif mentionné au devis.

## 2.3 Annulation de l'Évènement

En cas d'annulation de l'Évènement notifiée par le client et reçue par Parole in Cucina **au plus tard 15 jours calendaires** avant l'Évènement, le montant de l'acompte sera acquis définitivement à Parole in Cucina à titre de dommages et intérêts. Toutefois, une nouvelle programmation de l'Évènement pourra être effectuée aux mêmes conditions de prix, dans un délai de 60 jours suivant la date initialement choisie pour l'Évènement, sous réserve des disponibilités de Parole in Cucina et du paiement immédiat du solde du prix.

Faute de reprogrammation de l'Évènement dans le délai mentionné ci-dessus et de paiement immédiat du solde du prix, l'acompte encaissé par Parole in Cucina lui restera définitivement acquis à titre de dommages et intérêts.

Pour toute demande d'annulation reçue par Parole in Cucina **moins de 15 jours calendaires avant l'Évènement**, l'intégralité du prix sera acquis à Parole in Cucina à titre de dommages et intérêts pour annulation tardive, sans possibilité de report.

## Article 3 Tarifs et modalités de règlement

Le prix de la prestation de Parole in Cucina est exprimé en euros et est entendu toutes taxes comprises. Il comprend le prix des ingrédients et la mise à disposition du matériel nécessaire au bon déroulement de l'Évènement pendant la durée de celui-ci.

Le paiement peut s'effectuer en espèces ou par chèque (en euros et tiré sur une banque domiciliée en France) libellé à l'ordre de Parole in Cucina et adressé **Parole in Cucina en ses bureaux sis 5 impasse du Curé - 75018 Paris**.

En cas de paiement par virement, celui-ci devra être effectué vers le compte suivant :

Code banque	Code Guichet	Numéro du Compte	Clé
<b>30056</b>	<b>00063</b>	<b>00630073269</b>	<b>94</b>

BIC (Bank Identification Code)
<b>CCFRFRPP</b>

IBAN (International Bank Account Number)
<b>FR76 3005 6000 6300 6300 7326 994</b>

#### **Article 4 Absence de droit de rétractation**

Le cours de cuisine dispensé par Parole in Cucina constitue une prestation de services de restauration fournie à une date ou selon une périodicité déterminée par application des dispositions de l'article L 121-20-4 du Code de la consommation.

En conséquence, le client est informé qu'il ne bénéficie pas du droit de rétractation prévu par les dispositions de l'article L 121-19 du Code de la consommation.

#### **Article 5 Responsabilité**

5.1 Parole in Cucina se réserve le droit d'annuler un Evènement en cas de force majeure, une telle annulation ne pourra pas engager sa responsabilité.

Le client reconnaît et accepte que l'approvisionnement en produits destinés au cours de cuisine soit soumis aux aléas du marché, en particulier pour certains produits saisonniers ou typiques. Par conséquent, le client accepte que Parole in Cucina puisse apporter quelques ajustements mineurs à une recette, en fonction de la disponibilité des produits, ajustements qui ne donneront lieu à un remboursement ni total ni partiel du prix du cours.

5.2 Parole in Cucina s'engage à fournir le service demandé conformément aux prévisions contractuelles pour l'exécution desquelles il est soumis à une obligation de moyens. La responsabilité de Parole in Cucina ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution de ses obligations qui est due, soit au fait du client, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure.

Les cours de cuisine impliquent la participation active du client et des participants dont il se porte fort, qui s'engagent à se montrer vigilant et acceptent de se soumettre aux consignes d'hygiène et de sécurité données par l'animatrice de Parole in Cucina, pendant le déroulement du cours.

Parole in Cucina ne pourra pas être tenu responsable des dommages causés à la personne des participants ou à leurs biens à l'occasion et lors des cours de cuisine.

La consommation des plats préparés pendant le cours ou l'évènement se fait à l'atelier Parole in Cucina ou au lieu de l'évènement. Parole in Cucina ne pourra pas être tenu responsable des dommages résultant de la consommation des plats hors de ses lieux.

#### **Article 6 Recettes**

A l'issue du cours, les participants qui souhaitent reproduire une recette proposée par Parole in Cucina, le font sous leur responsabilité. Il leur appartient de veiller à ce qu'aucun risque ne résulte de la préparation de la recette ou de la consommation des produits qu'ils auraient acquis eux-même. Parole in Cucina ne pourra pas être tenu responsable du résultat d'une recette réalisée par le client ou les participants dont il se porte garant, sous sa responsabilité, au motif qu'elle aurait été préalablement proposée lors d'un cours.

Les recettes remises ou envoyées au client et aux participants à l'issue du cours ne reproduisent pas nécessairement l'ensemble des informations et données communiquées au client pendant le cours : ces recettes ne reproduisent que les informations principales qui



permettent au client et aux participants, en mettant en pratique les informations données pendant le cours, de réaliser la recette.

Les recettes proposées par Parole in Cucina sont la propriété de Parole in Cucina. La reproduction, la représentation et la publication de ces recettes ne sont autorisées que pour un usage exclusivement privé et non-commercial, sous réserve d'indiquer sur le support de présentation ou de diffusion de la recette, de façon apparente et lisible, la mention « recette proposée par Parole in Cucina ».

### **Article 7 Dispositions contractuelles**

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des conditions générales, à l'exception de celle d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des parties à contracter.

### **Article 8 Confidentialité et données personnelles**

Les informations recueillies à l'occasion de l'Événement font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer un meilleur suivi de la relation avec le client. Parole in Cucina veille à ce que ces données soient maintenues confidentielles et ne soient pas communiquées à des tiers, sauf autorisation expresse et préalable du client.

Ces informations peuvent être utilisées par Parole in Cucina pour tenir le client informé des produits, services et événements proposés par Parole in Cucina.

Le traitement automatisé relatif à la gestion des données collectées à partir du site [www.paroleincucina.com](http://www.paroleincucina.com) a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) (déclaration numéro 1648569).

**Conformément à la loi informatique et libertés (art 34), le client bénéficie d'un droit de rectification des informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant un courriel à Parole in Cucina ([info@paroleincucina.com](mailto:info@paroleincucina.com) ou [alba.pezone@free.fr](mailto:alba.pezone@free.fr)) ou un courrier à Parole in Cucina, 5 impasse du Curé - 75018 Paris.**

### **Article 9 Différend**

Les présentes conditions générales de ventes sont soumises à la loi française.

Toute réclamation doit être adressée par e-mail à Parole in Cucina ou par courrier à l'adresse Parole in Cucina. Les e-mails enregistrés peuvent être utilisés à titre de preuve des échanges et transactions entre les parties.

À défaut d'accord amiable, toutes contestations ou litiges portant sur l'interprétation et l'exécution du contrat et des présentes conditions générales de prestations de services, sont de la compétence, au choix du demandeur, non professionnel ou consommateur, du tribunal du lieu du domicile du défendeur ou du lieu de l'exécution de la prestation de services conformément aux articles 42 et 46 du Code de procédure civile ou, au choix du demandeur consommateur exclusivement, du tribunal du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat.

**Alba PEZONE / Parole in Cucina**  
**5 impasse du Curé - 75018 Paris**

**Tel : 0033 (0)6 66 65 49 30**  
**Courriel : alba.pezone@free.fr**

**n° de SIRET : 453 768 087 00026**  
**n° de TVA intracommunautaire : FR65453768087**  
**Membre d'une Association de Gestion Agréée**

## Parole in Cucina

### Conditions générales de vente et d'utilisation du Bon Cadeau

#### Article 1 Objet

Parole in Cucina propose à la vente des bons cadeaux.

Le bon cadeau est un mode de paiement acheté par l'acheteur, et utilisé par le bénéficiaire désigné par l'acheteur, pour acheter les services proposés par Parole in Cucina, selon les conditions exposées ci-après.

Le bon cadeau est nominatif.

L'achat d'un ou plusieurs bons cadeaux et leur utilisation implique de la part de l'acheteur et du bénéficiaire l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente et d'utilisation, en vigueur le jour de la commande et de l'achat, telles qu'elles apparaissent sur le site internet de Parole in Cucina ([www.paroleincucina.com](http://www.paroleincucina.com)).

L'acheteur garantit avoir la capacité juridique pour souscrire valablement au bon cadeau et que le bénéficiaire du bon cadeau celle pour bénéficier des services proposés par Parole in Cucina.

#### Article 2 L'acheteur et le bon cadeau

La commande et l'achat du bon cadeau se font par courrier ou courriel adressé à Parole in Cucina.

L'acheteur choisit la valeur monétaire du bon cadeau, valeur qui offre au bénéficiaire du bon cadeau le droit d'acheter les services offerts par Parole in Cucina, dans la limite de cette valeur.

Une fois payé, le bon cadeau n'est ni remboursable ni échangeable.

#### Article 3 Modalités de paiement

Le bon cadeau peut être commandé par courriel ou par courrier, et doit être payé en espèces ou par chèque établi à l'ordre de Parole in Cucina et adressé à Parole in Cucina.

En cas de paiement par virement, celui-ci devra être effectué vers le compte suivant :

Code banque	Code Guichet	Numéro du Compte	Clé
<b>30056</b>	<b>00063</b>	<b>00630073269</b>	<b>94</b>

BIC (Bank Identification Code)
<b>CCFRFRPP</b>

IBAN (International Bank Account Number)
<b>FR76 3005 6000 6300 6300 7326 994</b>

La commande est définitive à réception du règlement, et Parole in Cucina en informe l'acheteur par l'envoi d'un courriel de confirmation qui, à la demande de l'acheteur, contiendra le bon cadeau sous format électronique, sous cinq jours maximum à compter de la réception du règlement.

Parole in Cucina se réserve le droit de refuser l'achat du bon cadeau lorsque l'identité de l'acheteur ou ses coordonnées sont inexactes.

### **Article 5 Droit de rétractation**

Conformément aux dispositions de l'article L 121.20 du Code de la Consommation, l'acheteur dispose d'un délai de 7 jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités.

Le délai mentionné ci-dessus court à compter de l'envoi du courriel de confirmation par Parole in Cucina.

Les frais liés au remboursement (frais de courrier postal liés à l'envoi d'un chèque ou frais bancaires liés à un remboursement par virement) sont à la charge de l'acheteur.

### **Article 6 Le bénéficiaire et le bon cadeau**

Le bon cadeau offre à son bénéficiaire une valeur monétaire qui lui permet d'acheter les services offerts par Parole in Cucina dans la limite de cette valeur. Les achats de services réalisés au moyen d'un bon cadeau sont soumis aux conditions générales de vente des services concernés, en vigueur à leur date d'achat et accessibles sur le site internet de [www.paroleincucina.com](http://www.paroleincucina.com).

**Le bon cadeau est valable 6 mois à compter de sa date d'achat.**

**Le bon cadeau n'est ni remboursable ni échangeable.**

### **Article 7 Confidentialité et données personnelles**

Les informations recueillies lors de la commande et l'achat d'un bon cadeau font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer un meilleur suivi de la relation client. Parole in Cucina veille à ce que ces données soient maintenues confidentielles et ne soient pas communiquées à des tiers, sauf autorisation exprès et préalable de l'acheteur et du bénéficiaire.

Les informations recueillies peuvent être utilisées par Parole in Cucina pour tenir informés l'acheteur ou le bénéficiaire, des produits, services et événements proposés par Parole in Cucina.

Le traitement automatisé relatif à la gestion des données collectées à partir du site [www.paroleincucina.com](http://www.paroleincucina.com) a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) (déclaration numéro 1648569).

Conformément à la loi informatique et libertés (art. 34), l'acheteur et le bénéficiaire bénéficient d'un droit de rectification des informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer en s'adressant à Parole in Cucina, 5 impasse du Curé – 75018 Paris.

### **Article 8 Différend**

Les présentes conditions générales de ventes et d'utilisation du bon cadeau sont soumises à la loi française.

Toute réclamation relative au bon cadeau ou de son utilisation doit être adressée par écrit à Parole in Cucina. Les courriels enregistrés peuvent être utilisées à titre de preuve des échanges et transactions entre les parties.

À défaut d'accord amiable, toutes contestations ou litiges portant sur l'interprétation et l'exécution du contrat et des présentes conditions générales, sont de la compétence, au choix du demandeur, professionnel ou consommateur, du tribunal du lieu du domicile du défendeur ou du lieu de l'exécution de la prestation de services conformément aux articles 42 et 46 du Code de procédure civile ou, au choix du demandeur consommateur exclusivement, du tribunal du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat.

***Alba PEZONE / Parole in Cucina  
5 impasse du Curé - 75018 Paris***

***Tel : 0033 (0)6 66 65 49 30  
Courriel : alba.pezone@free.fr***

***n° de SIRET : 453 768 087 00026  
n° de TVA intracommunautaire : FR65453768087  
Membre d'une Association de Gestion Agréée***

## **Parole in Cucina - Conditions Générales de Vente**

### **Relations avec les professionnels et les entreprises**

*Les présentes conditions générales déterminent les conditions contractuelles applicables à la fourniture de prestations de services par Parole in Cucina aux clients Professionnels et Entreprises.*

#### **Article 1 Objet**

Parole in Cucina peut proposer, sur demande de clients (entreprises ou professionnels), des prestations de conseil et/ou des cours de « cuisine sur mesure » (ci-après la « Prestation »). Après discussions, un devis décrivant le contenu des prestations, le lieu, les dates, les horaires et les prix proposés pour la Prestation est alors communiqué par courriel par Parole in Cucina, au client pour acceptation.

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de prestations de services qui figurent sur le site internet [www.paroleincucina.com](http://www.paroleincucina.com) et en vigueur le jour où il accepte le devis relatif à la Prestation, et déclare les avoir acceptées sans réserves avant d'accepter l'offre faite par le prestataire.

#### **Article 2 Commande**

##### **2.1 Acompte – paiement du solde**

La commande du client ne sera définitive qu'après réception par Parole in Cucina :

- **Du devis accepté par le client et notifié à Parole in Cucina :**
  - ✓ par courriel à l'adresse suivante : [info@paroleincucina.com](mailto:info@paroleincucina.com) ou [alba.pezone@free.fr](mailto:alba.pezone@free.fr)
  - ✓ ou par l'envoi d'un courrier postal à l'adresse suivante : Parole in Cucina, 5 impasse du Curé - 75018 Paris.
- **d'un acompte correspondant à 50% du prix TTC du devis accepté par le client au plus tard 7 jours calendaires après acceptation du devis par le client.**

Un courriel de confirmation sera alors adressé par Parole in Cucina après réception de l'acompte.

Le solde du prix devra être réglé au plus tard 15 jours calendaires avant le début de la Prestation. En cas de retard du paiement du solde du prix, Parole in Cucina se réserve le droit d'annuler la Prestation pour la date choisie.

Toutefois, une nouvelle programmation de la Prestation pourra être effectuée aux mêmes conditions de prix, dans un délai de 60 jours suivant la date initialement choisie pour la Prestation, sous réserve des disponibilités de Parole in Cucina et du paiement immédiat du solde du prix.

Faute de reprogrammation dans le nouveau délai mentionné ci-dessus et de paiement immédiat du solde du prix, l'acompte encaissé par Parole in Cucina lui restera acquis définitivement à titre de dommages et intérêts.

##### **2.3 Modification de la Prestation**

2.2.1 Dans le cas où la Prestation consiste en un cours de cuisine collectif, il sera possible pour le client de demander une modification (augmentation ou diminution) du nombre de participants par rapport à la commande initiale à condition de la notifier à Parole in Cucina,

**au plus tard 7 jours calendaires avant le jour du cours collectif.** Cette modification donnera lieu à un ajustement proportionnel du prix selon le tarif mentionné au devis.

La demande de diminution du nombre de participants notifiée à Parole in Cucina **moins de 7 jours calendaires avant le jour du cours collectif**, ne donnera pas lieu à une réduction proportionnelle du prix figurant dans le devis accepté par le client.

L'augmentation du nombre de participants, si la demande est notifiée à Parole in Cucina **moins de 7 jours calendaires avant le jour du cours collectif**, sera soumise à l'accord exprès préalable de Parole in Cucina. Cette augmentation du nombre de participants si elle est acceptée par Parole in Cucina, donnera lieu à un ajustement proportionnel du prix selon le tarif mentionné au devis.

**2.2.2 Toute autre demande de modification de la Prestation** de Parole in Cucina après acceptation par le client du devis, est subordonnée à l'accord exprès préalable de Parole in Cucina.

### 2.3 Annulation de la Prestation

En cas d'annulation reçue par Parole in Cucina **au plus tard 15 jours calendaires avant le jour de la Prestation**, le montant de l'acompte sera acquis définitivement à Parole in Cucina à titre de dommages et intérêts. Toutefois, une nouvelle programmation de la Prestation pourra être effectuée aux mêmes conditions de prix, dans un délai de 60 jours suivant la date initialement choisie pour la Prestation, sous réserve des disponibilités de Parole in Cucina et du paiement immédiat du solde du prix.

Faute de reprogrammation dans le nouveau délai mentionné ci-dessus et de paiement immédiat du solde du prix, l'acompte encaissé par Parole in Cucina lui restera acquis définitivement à titre de dommages et intérêts.

Pour toute demande d'annulation reçue par Parole in Cucina **moins de 15 jours calendaires avant la date de la Prestation**, l'intégralité du prix sera acquis à Parole in Cucina à titre de dommages et intérêts pour annulation tardive, sans possibilité de report.

### Article 3 Tarifs et modalités de règlement

Le prix de la prestation de Parole in Cucina est exprimé en euros et hors taxes. S'y ajouteront les taxes calculées au taux en vigueur lors de la réalisation de la Prestation.

Le prix comprend le prix des ingrédients et la mise à disposition du matériel nécessaire au bon déroulement des cours de cuisine pendant la durée de ceux-ci. Pour les autres prestations (formation, dîner presse...), le prix des ingrédients est facturé en sus.

Le paiement sera effectué par chèque (en euros et tiré sur une banque domiciliée en France) libellé à l'ordre de Parole in Cucina et adressé **Parole in Cucina en ses bureaux sis 5 impasse du Curé - 75018 Paris ou par virement.**

En cas de paiement par virement, celui-ci devra être effectué vers le compte suivant :

Code banque	Code Guichet	Numéro du Compte	Clé
<b>30056</b>	<b>00063</b>	<b>00630073269</b>	<b>94</b>

BIC (Bank Identification Code)
<b>CCFRFRPP</b>

IBAN (International Bank Account Number)
<b>FR76 3005 6000 6300 6300 7326 994</b>

#### **Article 4 Pénalités de retard – indemnité pour frais de recouvrement**

Les pénalités de retard (article L. 441-3 et L. 441-6, I alinéa 12 du Code de commerce) sont égales à trois fois le taux d'intérêt légal, ce taux étant égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Conformément à la Loi, les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

Conformément à l'article L. 441-3 du Code de commerce, tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé par l'article D441-5 à 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justificatifs.

#### **Article 5 Responsabilité**

5.1 Parole in Cucina se réserve le droit d'annuler une Prestation en cas de force majeure, une telle annulation ne pourra pas engager sa responsabilité.

Le client reconnaît et accepte que l'approvisionnement en produits destinés aux cours de cuisine soit soumis aux aléas du marché, en particulier pour certains produits saisonniers ou typiques. Par conséquent, le client accepte que Parole in Cucina puisse apporter quelques ajustements mineurs à une recette, en fonction de la disponibilité des produits, ajustements qui ne donneront lieu à un remboursement ni total ni partiel du prix du cours.

5.2 Parole in Cucina s'engage à fournir le service demandé conformément aux prévisions contractuelles pour l'exécution desquelles il est soumis à une obligation de moyens. La responsabilité de Parole in Cucina ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution de ses obligations qui est due, soit au fait du client, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure.

Les cours de cuisine impliquent la participation active du client et/ou des participants dont il se porte garant, qui s'engagent à se montrer vigilants et acceptent de se soumettre aux consignes d'hygiène et de sécurité données par l'animatrice de Parole in Cucina, pendant le déroulement du cours.

Parole in Cucina ne pourra pas être tenu responsable des dommages causés à la personne des participants ou à leurs biens à l'occasion et lors des cours de cuisine.

La consommation des plats préparés pendant le cours ou l'évènement se fait à l'atelier Parole in Cucina ou au lieu de la Prestation. Parole in Cucina ne pourra pas être tenu responsable des dommages résultant de la consommation des plats hors de ses lieux.

#### **Article 6 Recettes**

A l'issue du cours, les participants qui souhaitent reproduire une recette proposée par Parole in Cucina, le font sous leur responsabilité. Il leur appartient de veiller à ce qu'aucun risque ne résulte de la préparation de la recette ou de la consommation des produits qu'ils auraient acquis eux-mêmes. Parole in Cucina ne pourra pas être tenu responsable du résultat d'une recette réalisée par le client ou les participants dont il se porte garant, sous sa responsabilité, au motif qu'elle aurait été préalablement proposée lors d'un cours.



Les recettes remises ou envoyées au client et aux participants à l'issue du cours ne reproduisent pas nécessairement l'ensemble des informations et données communiquées au client pendant le cours : ces recettes ne reproduisent que les informations principales qui permettent au client et aux participants, en mettant en pratique les informations données pendant le cours, de réaliser la recette.

Les recettes proposées par Parole in Cucina sont la propriété de Parole in Cucina. La reproduction, la représentation et la publication de ces recettes ne sont autorisées que pour un usage exclusivement privé et non-commercial, sous réserve d'indiquer sur le support de présentation ou de diffusion de la recette, de façon apparente et lisible, la mention « recette proposée par Parole in Cucina ».

### **Article 7 Dispositions contractuelles**

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des conditions générales, à l'exception de celle d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des parties à contracter.

### **Article 8 Confidentialité et données personnelles**

Les informations recueillies à l'occasion de la Prestation font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer un meilleur suivi de la relation avec le client. Parole in Cucina veille à ce que ces données soient maintenues confidentielles et ne soient pas communiquées à des tiers, sauf autorisation exprès et préalable des participants.

Ces informations peuvent être utilisées par Parole in Cucina pour tenir les participants informés des produits, services et événements proposés par Parole in Cucina.

Le traitement automatisé relatif à la gestion des données collectées à partir du site [www.paroleincucina.com](http://www.paroleincucina.com) a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) (déclaration numéro 1648569).

**Conformément à la loi informatique et libertés (art 34), l'intéressé bénéficie d'un droit de rectification des informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant un courriel à Parole in Cucina ([info@paroleincucina.com](mailto:info@paroleincucina.com) ou [alba.pezone@free.fr](mailto:alba.pezone@free.fr)) ou un courrier à Parole in Cucina, 5 impasse du Curé - 75018 Paris.**

### **Article 9 Différend**

Les présentes conditions générales de ventes sont soumises à la loi française.

Toute réclamation doit être adressée par courriel ou par courrier à l'adresse de Parole in Cucina. Les courriels enregistrés peuvent être utilisés à titre de preuve des échanges et transactions entre les parties.

À défaut d'accord amiable, toutes contestations ou litiges portant sur l'interprétation et l'exécution du contrat ou des présentes conditions générales de prestations de services ou de la réalisation d'une Prestation, sont de la compétence des Tribunaux du ressort de la Cour d'appel de PARIS.

**Alba PEZONE / Parole in Cucina**  
**5 impasse du Curé - 75018 Paris**

**Tel : 0033 (0)6 66 65 49 30**  
**Courriel : alba.pezone@free.fr**

**n° de SIRET : 453 768 087 00026**  
**n° de TVA intracommunautaire : FR65453768087**  
**Membre d'une Association de Gestion Agréée**